



CLUB DE SAINT-MALO

Mercredi 7 mars 2018



La femme a le droit de
monter à l'échafaud ; elle
doit avoir également celui
de monter à la tribune

Olympe de Gouges

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes, la soirée du 7 mars sera consacrée à la lecture des dernières lettres de femmes de la Révolution condamnées à l'échafaud.

Des femmes admirables défendirent la condition féminine au péril de leur vie, d'autres leurs familles ou leur religion, bravant les menaces, affrontant la barbarie de la guillotine, *gardant distinction et loyauté jusqu'au moment fatal où le couteau tombe, concrétisant la folie des Hommes...*

Angélique Desilles de la Fonchais, Thérèse de Moëlien de Trojolif, Marie-Antoinette d'Autriche, Olympe de Gouges, écrivirent des lettres magnifiquement émouvantes alors qu'elles se savaient condamnées et que l'heure de leur exécution était imminente.

Ces lettres, sauf celle de Marie-Antoinette, ne furent jamais transmises à leur destinataires pour la grande majorité, car conservées par Fouquier-Tinville, accusateur public, dans ses archives, ou dans les dossiers de la police et ne furent mises à jour que récemment.